



LA POINTE DU LAC



HOTEL DE VILLE

Créteil

94 – VAL DE MARNE

“Créteil affiche aujourd'hui sa volonté de mériter le label de station de tourisme.”

Créteil est une ville de la banlieue sud-est de Paris, préfecture du département du Val-de-Marne, dans la région Île-de-France, ses habitants sont les Cristoliens. Avec une population de 90 135 habitants en 2011, Créteil est la sixième commune de la région Île-de-France et la plus peuplée du département. Elle se trouve à environ 8 kilomètres de Paris. Les communes limitrophes sont Maisons-Alfort, Alfortville, Saint-Maur-des-Fossés, Bonneuil-sur-Marne, Limeil-Brévannes, Valenton et Choisy-le-Roi.

Petite ville au caractère champêtre jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, Créteil connaît une forte urbanisation à partir de 1955 avec la construction du quartier du Mont-Mesly par l'architecte Charles-Gustave Stoskopf prélude à l'édification de nombreux autres. Créteil devient le chef-lieu du département par un décret d'application de 1965 et bénéficie alors d'un programme d'urbanisme particulier baptisé « Nouveau Créteil » incluant tous les bâtiments

administratifs incombant à son nouveau statut : Hôpital Henri Mondor, Préfecture, Hôtel de Ville, Palais de justice...

La ville présente un patrimoine environnemental de qualité, notamment grâce à son lac de 42 hectares, aux bords de Marne et au label « 4 fleurs » avec la mention « Grand Prix » obtenu au « concours des villes et villages fleuris » depuis 1984, sauvant ainsi l'omniprésence végétale dans la ville. Arbres et décorations florales habillent les rues, tandis que les zones d'espaces verts publics couvrent 180 hectares. Citons le parc du Lac de Créteil, le parc Dupeyroux, le parc de la Brèche ou les bords de Marne.

Cristoliens, Cristoliennes

Ce gentilé provient probablement du nom gaulois de la ville, à savoir Cristoilum, qui lui même avait pour origine le nom d'un gaulois Cristos.



Le Parc Dupeyroux, rue des mèches.



Les jardins du lac de Créteil.



Les bords de Marne

Transports en commun

La ville de Créteil est desservie par les trois modes de transports suivants : Métro, Bus et RER.

Métro

Créteil est doté de cinq stations de la ligne 8 du métro de Paris : Maisons-Alfort / Les Juilliottes, Préfecture, Université, L'Échat et Pointe du Lac

Autobus

Neuf lignes de bus RATP, trois de la STRAV et une de la SETRA traversent la commune, sans compter le Trans-Val-de-Marne (TVM) et le TCSP Pompadour - Sucy-Bonneuil, deux lignes BHNS exploités également par la RATP.



RER

La Ville de Créteil est desservie par la ligne A du RER d'Île-de-France, dont la station est nommée « Saint-Maur - Créteil », interconnecté avec le TVM. Elle se trouve sur le territoire de Saint-Maur-des-Fossés. Une nouvelle gare RER appelée « Créteil-Pompadour » sera créée sur le RER D et ouverte en 2013.

STATION DE METRO LA POINTE DU LAC

La nouvelle gare RATP de la « Pointe du lac », le terminus de la ligne 8 «Créteil / Balard».

Cette nouvelle station, située derrière « Créteil-Préfecture », a été ouverte aux voyageurs en novembre 2011. A terme, quelques 14 500 voyageurs devraient l'emprunter chaque jour.

Commerces



Créteil dispose de trois zones commerciales principales :

- Le centre commercial « Créteil Solei » qui propose 124 100 m² de boutiques et restaurants.

- Le Carrefour Pompadour regroupe également des enseignes désormais si typiques du paysage banlieusard.

- Le vieux village avec son commerce traditionnel.

Sans oublier les zones commerciales de quartier et les marchés.

« LES CHOUX » – QUARTIER DU PALAIS



CHIFFRES CLES

La ville de Créteil est découpée en vingt quartiers : Buttes - Halage, Bleuets - Bordières - Pinsons, Échat, Champeval, Bords de Marne, Centre Ancien, Chenevier - Démenitroux, Val de Brie, Croix des Mèches, Lévrière - Haye aux Moines, Montaigut, Palais, Brèche - Préfecture, Front de Lac, Ormetteau - Port, La Source, Côte d'Or - Sarrazins, Haut du Mont-Mesly, Bas du Mont-Mesly, Habette - Coteaux du Sud.

LE PALAIS DE JUSTICE



Le patrimoine architectural

L'architecture contemporaine tient une place prédominante dans la ville, avec des réalisations emblématiques telles la préfecture, la mairie, le palais de justice, la maison des arts et de la culture, le siège social de Pernod Ricard, les fameux « choux » ou encore les archives départementales.

Quartier Chenevier-Demenitroux

L'école de musique, de danse et d'Art dramatique « Marcel Dadi »

Inauguré en 1998, le nouveau Conservatoire est dédié au guitariste cristolien Marcel Dadi, virtuose incontesté et internationalement connu. Cet imposant édifice est lumineux et clair. Sa façade, formant des ondulations, peut faire penser à un rideau de scène.

Quartier du Palais

Les « choux » ou « épis de maïs »

Architecte : Gérard Grandval, adepte de l'« architecture végétale ».

Cette forme d'architecture proscrit les lignes droites et semble plus marquée par la culture pop que par la tradition Beaux-Arts d'un prix de Rome. Les choux devaient être des couronnes de logements de 6 niveaux entourant des silos de parkings, se distinguant des maïs, qui sont de simples tours de logements de 14 niveaux.

Quartier du Mont-Mesly

Le quartier du Mont-Mesly a été construit à partir de 1955 afin de répondre au besoin urgent de logements après-guerre. La promenade des Italiens leur rend hommage.

Le marché du Mont-Mesly

Depuis son ouverture dans les années 60, le marché semi-ouvert est un événement incontournable de la vie cristolienne. Il se tient les mardis et vendredis. C'est un lieu haut en couleurs où se mélangent de nombreuses nationalités.

Quartier Centre Ancien

Depuis le Moyen-âge et jusqu'en 1941, l'actuelle rue du Général Leclerc s'est appelée la Grande Rue de Brie ou simplement la Grande Rue. A l'angle de cette rue et de l'avenue Pierre Brossolette a été installé, en 1970, le monument élevé à la mémoire du Général Ladreit De La Charrière et des soldats français, tués au combat du Mont-Mesly, le 30 novembre 1870.

L'église Saint-Christophe

Son clocher fortifié est haut de 30 m et date du XIème siècle. Le reste du bâtiment est plus récent et associe d'ailleurs des éléments romans et gothiques. La nef du XIIIème siècle englobe la crypte du VIIIème siècle contenant les reliques de Saint-Agoard et Saint-Aglibert dans le coin nord.

Cette église est classée monument historique depuis 1928. De nombreuses fouilles archéologiques furent menées autour de l'église, mettant au jour notamment des sarcophages mérovingiens et des sépultures remontant peut-être au IVème siècle.

Le marché couvert du vieux Créteil

L'actuel marché couvert de la rue des Ecoles a été construit en 1889, par l'architecte François Franc : une nef centrale, haute de 6,50 mètres accostée de deux nerfs, plus petites, de 4 mètres de haut. Le bâtiment, large de 13 mètres et long de 30 mètres est soutenu par des colonnes de fonte à chapiteaux. Sa couverture est de zinc.



La maison du combattant

Cette demeure bourgeoise est construite en 1760, par l'architecte le Camus de Mézières, sur l'emplacement d'une vieille bâtisse du XIVème siècle. C'est en 1874 que la propriété est vendue à la Municipalité de Créteil, par les époux Rabourdin. Le bâtiment principal devient la Mairie, tandis que, côté jardin, se construisent les deux écoles.

Le polissoir néolithique, découvert au début du XXème siècle, il désigne un bloc de plus de deux tonnes de grès qui était destiné à l'affûtage des pierres. Il date d'environ 5000 avant J.C.

Le colombier, classé monument historique depuis 1972, est le plus grand colombier d'Île-de-France. Il peut accueillir 1 500 couples de pigeons. Ce bâtiment du XIVème siècle fut déplacé de 45 mètres vers le sud en 1971 afin de permettre la création d'un quartier.

Le château des Mèches est une grande villa de style italien construite vers 1863 au milieu du Parc Dupeyroux. C'est l'actuelle résidence du préfet.

Le monument à la Résistance et à la Déportation a été érigé par le Conseil général du Val-de-Marne le 10 mai 1974. Communément surnommé « l'œuf » en raison de sa

forme d'œuf cassé symbolisant la Terre éclatée, il est situé aux abords de la préfecture.

Quartier de la Pointe du Lac

Ce quartier a été conçu pour incarner une transition harmonieuse entre les quartiers récents que sont le Port, La Source ou les Sarrazins, d'une part, et d'autre part tous les espaces dédiés aux loisirs et à la détente, situés sur les rives ouest du lac.

La Maison de l'Enfance Aimé-Césaire

Ouverte fin 2009, elle comprend une école maternelle, une école élémentaire, une crèche et un accueil de centre de loisirs. Son bâtiment s'inscrit parmi les constructions neuves les plus remarquables de Créteil. Sa conception est innovante et ses équipements performants permettent de satisfaire à un niveau élevé d'exigences environnementales grâce entre autres à sa toiture végétalisée, son système de récupération des eaux pluviales de toiture, ses panneaux photovoltaïques qui produiront 8% de la consommation annuelle électrique du bâtiment et sa mini éolienne pédagogique.



Les zones de promenade



Le Lac de Créteil

Le lac n'est que le vestige d'une ancienne sablière non remblayée. En 1967, il a été décidé d'aménager ce lac afin qu'il devienne le centre attractif d'une base de plein air et de loisirs, avec piscine à vagues et une école de voile. Ce lieu de promenade et de pêche est très prisé des Val de Marnais. Il occupe une surface d'environ 42 ha dont 20 ha d'espaces verts. Par mesures de sécurité, la baignade y est interdite. Ses différentes plages ont été aménagées en jardins aquatiques où il est intéressant de découvrir diverses variétés de plantes d'eau telles que des nénuphars, des iris d'eau, des joncs.

La maison de la Nature, ***Nature et société***, est un lieu ouvert aux rencontres, débats et propositions sur l'environnement, l'écologie et la nature. Nature et société entend y promouvoir et y développer la sensibilisation de la population



Les bords de Marne

Au XIX^{ème} siècle, l'accès privilégié aux bords de Marne, depuis Paris, se fait par bateaux-omnibus. Il est facilité par le transport ferroviaire avec l'ouverture de la ligne Paris Est-Nogent en 1856. Les bords de Marne deviennent rapidement un lieu de distraction, de rendez-vous et de loisirs pour les Parisiens. La petite bourgeoisie y établit de nombreuses résidences de villégiature sur la rive droite de la rivière. Des établissements divers sont créés : auberges, restaurants, maisons familiales, clubs nautiques. Des pontons sont aménagés pour permettre l'accès aux canots et bateaux. Les activités de plein air sont très prisées des promeneurs comme le canotage ou la baignade. Tous ces établissements, communément appelés guinguettes par le public qui les fréquente, doivent ce nom à un petit vin blanc d'Île-de-France : le Guinget.

Les zones de promenades principales sont les rives du lac de Créteil, les bords de Marne et la zone piétonnière du vieux village.



La zone piétonne

Se promener dans la rue piétonne de Créteil, c'est un peu se retrouver dans une petite ville de province avec ses commerces de proximité, ses pavés et sa tranquillité. Le quartier du Village reste le coin le plus réputé de la ville-préfecture. Habitants et commerçants y sont très attachés.

